



*Madame, Monsieur,  
Le 28 janvier 2021, pendant la présidence allemande du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, nous célébrerons le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Convention 108 du Conseil de l'Europe sur la protection des données. C'est en même temps la date de la journée européenne de la protection des données, organisée chaque année par la Conférence allemande des autorités indépendantes de protection des données du niveau fédéral et des Länder.  
La Convention 108 sur la protection des données a été la première convention de droit international contraignante en matière de protection des données et a servi de modèle à de nombreuses réglementations à ce sujet. En adoptant le RGDP applicable depuis le 25 mai 2018, l'Union européenne a créé une réglementation sur la gestion des données à caractère personnel qui est uniforme pour l'ensemble de l'Espace économique européen. Tant la Convention 108 que le RGDP contiennent des dispositions régissant le transfert international de données.  
Dans le souhait d'examiner, sous différents prismes, les défis liés aux transferts internationaux de données, réalisés conformément au Règlement général et à la Convention 108+, le ministère fédéral de l'Intérieur, de la Construction et du Territoire et la Conférence allemande des autorités indépendantes de protection des données du niveau fédéral et des Länder ont l'honneur de vous inviter à la conférence en ligne suivant:*

## ***Journée européenne de la protection des données, édition 2021***

### **Transborder transfers**

**Les défis en matière de transfert international de données, vus sous le prisme de la Convention 108+ du Conseil de l'Europe sur la protection des données ainsi que du Règlement général sur la protection des données (RGPD)**

*40e anniversaire de la Convention 108 du Conseil de l'Europe*

Jeudi, 28 janvier 2021 de 13h00 à 16h30  
heure d'Europe centrale

Inscription:

[www.bmi.bund.de/convention108-en](http://www.bmi.bund.de/convention108-en)

Nous vous prions de bien vouloir vous inscrire **avant le 15 janvier 2021** sur la page web [www.bmi.bund.de/convention108-en](http://www.bmi.bund.de/convention108-en). Sur la page web, vous trouverez aussi le déroulement de la manifestation et d'autres informations utiles.

Contact:

Ministère fédéral de l'Intérieur, de la Construction et du Territoire  
Division V II 4  
[convention108@bmi.bund.de](mailto:convention108@bmi.bund.de)



### **Intervenants:**

**Horst Seehofer**, ministre fédéral de l'Intérieur, de la Construction et du Territoire

**Andreas Schurig**, Délégué à la protection des données du Land de Saxe

**Marija Pejčinović Burić**, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe (*présentie*)

**Dr. h. c. Tim Eicke QC**, Juge à la Cour européenne des Droits de l'Homme

**Aleid Wolfsen**, Vice-président du Comité Européen de la Protection des Données et Président de l'Autorité de protection des données néerlandaise

**Prof. Dr. Dr. h.c. Thomas von Danwitz**, Juge à la Cour de justice de l'Union européenne

**Alessandra Pierucci**, Présidente du Comité de la Convention 108 du Conseil de l'Europe (T-PD)

**Monika Grethel**, Déléguée du Land de la Sarre à la protection des données et à la liberté d'information